

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 4 juin.	p 2
Résultats élections européennes...	p 3
La redevance ordures ménagères.	p 3
Canicule.....	p 3
Images de juin.....	p4
Centre de loisirs de l'été.....	p5
SCM.....	p6
Tennis tournoi interne.....	p6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Année Jacquaire.....	p 7
Etat Civil	p8
Agenda de juillet aout	p 8
Médecins de garde	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 235
JUILLET
2004



Spectacle de la maternelle. Bonne vacances les petits ! Photo Alain PORTE

JEUNES de tout pays : en avant toute pour MOUTHIERES sur BOËME !

Tout d'abord, il y eut un projet pour sauvegarder le petit patrimoine sur la commune. Plus précisément : la restauration du four à pain du Petit Guillon.

Ensuite, il y eut une demande des randonneurs : ils auraient bien aimé avoir la possibilité de faire quelques haltes au cours de randonnées sur la commune.

Et enfin, nos jeunes de Mouthiers aiment à se réunir pour refaire le monde; mais ils pensent que Mouthiers est bien trop petit !

Voilà un puzzle bien difficile à bâtir, à assembler.

La clé de voûte de cet édifice a été trouvée avec l'aide de l'association "Solidarité Jeunesse". L'objectif de cet organisme mondial est de "construire une paix durable entre les pays, via l'apprentissage de la vie en collectivité sur le partage d'un projet, en collaboration avec différentes cultures".

Ce projet, la restauration du four du Petit Guillon, va donc se concrétiser sous vos yeux et, nous l'espérons, avec la complicité du plus grand nombre possible d'habitants de la commune.

12 jeunes arriveront à MOUTHIERES le 30 juillet 2004 : le 31 juillet à 18 heures, vous êtes tous invités à la MJC pour un pot d'accueil ; nos jeunes se sont proposés pour l'organisation de ce moment.

Le lendemain, ils partageront, avec les nouveaux arrivants, des activités sur la commune.

La rencontre de ces jeunes venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique, avec nos jeunes de Mouthiers peut être une chance pour tous: nous avons à apprendre les uns des autres!

Dès le lundi, ils vont entreprendre les travaux de réfection, avec l'aide clairevoyante de Michel VALLAT, et de l'équipe technique de la commune. Si nos jeunes veulent se joindre à eux, ils seront accueillis avec plaisir.

C'est en partageant les mêmes efforts et les mêmes joies à la réalisation d'une action que se créent des liens forts et réels, et que l'on apprend le mieux à se connaître.

Cette équipe internationale sera à MOUTHIERES jusqu'au 21 août ; ils apprécieraient que vous veniez à leur journée "Portes Ouvertes" le 19 août : ils vous présenteront alors l'évolution du chantier et vous feront connaître des produits de leur pays.

Bien sûr, tout ne sera pas fini cette année : ce qui sera commencé fin juillet reste un pari pour demain.....

et si ce qui est commencé par des jeunes venus d'horizons lointains était poursuivi par nos jeunes ?....

Cela est une autre histoire, qui pourrait s'écrire plus tard.

Éliane PORTE
1^{ère} adjointe au Maire

Assainissement «Chez Guérin»

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer la PVR (Participation pour Voies et Réseaux) lors de la création du réseau d'eaux pluviales le long du Chemin dit «des Couteaubières à Boisblet» permettant la création d'un assainissement autonome de parcelles constructibles au lieu-dit «Chez Guérin».

Augmentation des loyers au 1^{er} juillet 2004

Le montant du loyer sis au 55, rue de la Boème 1^{er} étage gauche sera revalorisé au 1^{er} juillet 2004 selon le taux INSEE.

Emprunt

Un emprunt d'un montant de 200 000 € sera contacté auprès de Dexia Crédit Local de France au taux fixe de 3,61% sur 10 ans pour financer les différents travaux ou achats en cours.

Location salle des fêtes

Le Conseil Municipal donne son accord pour la location de la salle des fêtes à la Société «A Vue d'œil» pour une projection à destination des employés de la Sté Lippi, début juillet 2004.

Élections européennes

Les permanences aux bureaux de vote sont établis de 8 heures à 18 heures.

Modifications budgétaires

Le Conseil Municipal décide des modifications budgétaires suivantes :

- Recettes d'investissement : - 1 205 € (subvention départementale pour le cimetière)
- Dépenses d'investissement : - 1 205 € (crépi sur atelier municipal)

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficulté

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande de participation financière du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté, estimant que sur la Commune, plusieurs structures offrent déjà des aides diverses.

Syndicat d'Eau Potable

Le SAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable) de la Boème a décidé d'engager les travaux de mise en exploitation des trois forages du Montmorélien en concertation avec le Syndicat du Montmorélien.

Il est convenu que le Syndicat de la Boème prenne en charge les travaux relatifs aux trois forages dans un premier temps en vue de la création d'un Syndicat de production entre la Boème et les collines du Montmorélien.

Le Conseil Municipal approuve le projet de statuts pour la formation de ce syndicat de production d'eau potable.

Contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal décide de prendre en apprentissage une jeune fille de la Commune pour une formation à l'entretien de l'espace rural par apprentissage, à compter du 1^{er} septembre 2004.

Pétition pour le soutien à la vie associative de proximité

Le Conseil Municipal décide de délibérer pour :

-l'augmentation et l'extension de l'aide de l'État pour le financement de vrais emplois associatifs

-l'aide à la création d'emplois de proximité associant État et Collectivités

-pour la consolidation des budgets de fonctionnement aujourd'hui très fragilisés

-pour le renforcement du rôle et de financement des structures fédératives

-pour la suppression de la taxe sur les salaires qui est un impôt strictement associatif totalement injuste.

Convention entretien «Chaire à Calvin»

Le Conseil Municipal accepte le projet de convention à passer entre le Conseil Général et la Commune pour l'entretien des abords de la Chaire à Calvin. L'équipe municipale entretiendra les lieux et la Conseil Général remboursera à la commune les frais occasionnés.

	Bureau vote 1 mairie	Bureau vote 2 écoles
Inscrits	826	1 102
Votants	351	490
Exprimés	345	476
FN	32	43
LO-LCR	9	11
PT	0	6
UMP	34	50
PC	14	24
PS	118	191
Les Verts	36	46
L'Ouest au cœur	6	6
France d'en bas	4	4
RCF	8	6
MPF	39	36
Europe démocratie espéranto	1	0
CPNT	5	15
PRG	8	1
UDF	30	28
Les autres listes, Parti fédéraliste, Pôle des libertés, Alliance royale, Parti des socioprofessionnels, France Unie n'ont pas obtenu de voix.		
BLANCS ET NULS	6	14



LA CHALEUR DE LA SOLIDARITÉ

Le plan national canicule a pour objectif de faire face aux risques provoqués par une période de canicule similaire à celle que nous avons connue lors de l'été 2003 et qui ont induit une surmortalité importante au sein de populations fragiles notamment les personnes âgées.

Décliné au plan départemental, communal et intercommunal, ce plan est arrêté par le Préfet et le Président du Conseil Général. Ce dispositif d'alerte et d'urgence est le plan vermeil à destination des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'organisation de la vigilance est d'ores et déjà en cours de mise en œuvre au sein des établissements médico-sociaux et des services d'aide à domicile. Il reste le repérage des personnes vulnérables à domicile qui constitue un problème majeur à résoudre.

Dans cette perspective, le plan national canicule prévoit, dans les communes, le recensement des personnes âgées ou handicapées vivant seules et qui pourraient être particulièrement vulnérables en cas d'événement climatique.

Nous invitons donc les personnes âgées ou handicapées résidant à leur domicile à s'inscrire ou se faire inscrire en mairie. Ces personnes seront directement contactées par la mairie en cas de déclenchement d'alerte afin d'appréhender leur besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours. Des responsables de terrain seront chargés de leur apporter leur soutien.

Nous invitons donc également les personnes de la Commune qui seraient volontaires pour intégrer ce réseau à se manifester auprès de la mairie. Ces bénévoles pourraient être sollicités pour se rendre auprès des personnes vulnérables recensées.

Le prix du service des ordures ménagères suit l'évolution des règlements pour la protection de l'environnement. Les négligences passées, trop nombreuses, aboutissent aujourd'hui à des contraintes plus fortes qui sont hélas payées par les contribuables que nous sommes.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE PLUS EN PLUS COÛTEUX

Nous vivons dans une société de consommation qui pousse à l'achat de gadgets ou de produits qui ne durent pas longtemps, quand ils ne sont pas conçus dès le départ comme des produits jetables. Par ailleurs, la multiplication de produits nocifs, pour la santé et l'environnement, impose des traitements de plus en plus coûteux. C'est le cas des produits de bricolage, d'entretien ou même de loisirs (produits piscines).

Dans ces conditions, le prix du service augmente globalement, essentiellement à cause du traitement, + 8 %, ; la collecte + 2 %, les frais de gestion générale baissant de 2 %.

Ces chiffres sont ceux du Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers de la Charente (SVDM), qui organise pour nos communes le service des ordures ménagères.

C'est avec le SVDM que la collecte des déchets alimentaires a été mise en place. Les résultats provisoires indiquent qu'environ 30 kg par habitant et par an, sont aujourd'hui collectés. Transportés sur la plateforme de compostage de Poullignac, ils sont transformés en terreau et épurent ainsi revenir dans nos jardins, our sur nos pelouses. Ainsi valorisés, ils évitent aussi la formation de mauvaises odeurs (biogaz) et de purins (lixiviats) sur la décharge. Or ces gaz et ces purins sont traités à un coût très élevé notamment pour les purins : 8,6 € par m3 soit environ 4,65 € par habitant en 2004.

DANS LES SACS NOIRS CA COÛTE, DANS LES SACS JAUNES CA RAPPORTE

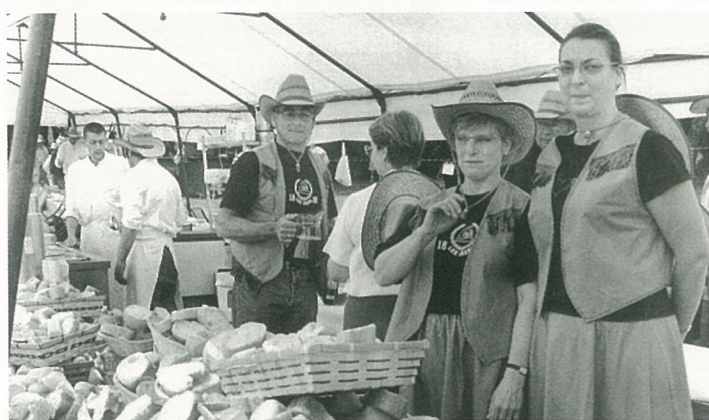
La redevance aurait encore plus augmenté sans les bons résultats de la collecte sélective : + 8 % en 2003 par rapport à 2002. Une fois triés les déchets de la collecte sélective deviennent de la matière première pour l'industrie, papier carton, acier, plastique. Cette valorisation des déchets est aussi le résultat de la collecte en déchetterie. Dans celle de la communauté de communes, à Mouthiers, 71,5 % des 1 895 tonnes accueillies en 2003, ont été valorisées. Ces résultats sont parfois paradoxaux : ainsi les déchets verts qui y sont amenés sont transformés par la collectivité en compost. Or, des jardiniers amateurs pourraient eux-mêmes produire ce compost et en faire bénéficier leurs jardins au bout de quelques mois, évitant au passage la consommation de quelques litres d'essence dans le transport de ces déchets.

Car au final, c'est en diminuant nos déchets, par le choix de produits moins emballés, plus durables, et par une valorisation accrue que nous pourrions stabiliser le coût des déchets ménagers, et limiter leurs nuisances.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
3 SEPTEMBRE
à 20 H 30



IMAGES DE JUIN



Photos

Alain PORTE

CENTRE DE LOISIRS

Les mercredis

au Centre de Loisirs

Juin : 02/ 09/ 16/ 23/ 30 et 07 juillet

Sortie de fin d'année le 23 juin 2004 au PARC DE BELLEVUE (Limoges) : Départ 9 h retour 19 h (sortie pour les enfants fréquentant régulièrement le Centre de Loisirs les mercredis de l'année)

L'été

Le Centre de Loisirs sera ouvert du **15 juillet au 30 juillet**

Les maternels (3-6 ans) seront sur Mouthiers

Les primaires (6-12 ans) seront sur Roulet

Transport gratuit assuré entre les différentes communes.

Un spectacle clôturera la soirée le 29 juillet à 18 h 30 à la salle polyvalente de Mouthiers

Les mini stages

Pour les 8-12 ans

-des stages de 3 à 5 jours au tarif centre de loisirs

-un accueil spécifique devant l'école de votre commune avec un transport assuré par nos soins.

-Inscriptions obligatoires car places limitées (un descriptif plus précis du state et des horaires vous sera envoyé ultérieurement)

15 / 16 & 19 / 20 juillet

Théâtre

à Mouthiers de 10 h 00 à 16 h 30 :

Ce mini stage a lieu dans le cadre des

manifestations «année jacquaire 2004».

Initiation et préparation d'un spectacle sur le thème du Moyen-Age avec la participation de Bertrand MALHERBE, comédien professionnel
Présentation d'un spectacle à Mouthiers le 20 juillet en soirée
Repas pris au centre de loisirs à Mouthiers

21, 22 & 23 juillet

Festijeunes à Roulet de 10 H à 17 h 1 journée pour préparer un spectacle/défilé + 2 jours et 1 nuit pour participer à Festijeunes : rencontre inter-centres de loisirs
Présentation d'un spectacle à 18 h le vendredi soir

Repas pris au centre de loisirs à Roulet

du 26 au 30 juillet

Déca-Sports à Roulet de 10 -17 h : 5 jours pour découvrir 10 sports différents sur la base des Glamots (accrobranche, kayak, flag foot, tir à l'arc, escrime, pêche, roller ...)

Participation à un mini raid aventure
Repas pris au Centre de Loisirs à Roulet

Les camps

Du 19 au 23 juillet

AQUA'VENTURE :

9 / 13 ans (5 jours - 4 nuits)

Une nouvelle aventure vous attend

Les pré ados

(programme à paraître mi juin)
10 / 12 ans

Des activités variées autour du sport, des arts plastiques mais aussi des sorties à la piscine (Nautilus, Antilles de Jonzac), à Aqualand, de l'accrobranche ...

Le Club pré ados fonctionnera sur Roulet mais des accueils et des transports seront assurés gratuitement suivant les demandes.

Les Jeunes

Juillet et Août - 13 / 20 ans
Programme à paraître mi juin.

Les Jeunes

Activités diverses, Aqualand, Accrobranche, piscine, soirée barbecue, Kayak ...
Le local des jeunes sera ouvert régulièrement durant toutes les vacances. Un animateur sera présent 2 à 3 fois par semaine. Cette année le local fonctionnera au mois d'août.

En juin

Ouverture du local :

Les mercredis de 16 h 30 à 19 h
Le samedi 26 juin de 14 h à 18 h
Tournoi de baby-foot le vendredi 18 juin de 20 h à 23 h.

Les adultes peuvent participer.

avec du Kayak, de l'accrobranche, des jeux à la piscine de Sireuil et une sortie à Nautilus (hébergement sous tente au camping de Sireuil)
Tarif intercommunalité : 155 €
Tarif hors intercommunalité : 185 €

Du 20 au 22 juillet

PONEY

4 / 6 ans (3 jours - 2 nuits)
Ce mini camp s'adresse à des enfants de maternelle. Découverte ludique des poneys, entretien des animaux, balades,... (Hébergement sous tente à Torsac).

Tarif intercommunalité : 110 €

Tarif hors intercommunalité : 140 €

Du 26 au 30 juillet 2004

ÉQUITATION

6 / 11 ans (5 jours - 4 nuits)
Découverte de l'équitation, entretien des chevaux, promenades dans la nature ... (hébergement sous tente à Torsac)

Tarif intercommunalité : 170 €

Tarif hors intercommunalité : 200 €

QUAD

11 / 15 ans (5 jours - 4 nuits)
3 heures d'activité Quad par jour, préparation, conduite, entretien, ceci dans un vaste domaine (hébergement sous tente)

Tarif intercommunalité : 195 €

Tarif hors intercommunalité : 225 €

Pour tous renseignements complémentaires, nous contacter au Centre Social Culturel et Sportif CBC
3, Place de la Gare
16440-MOUTHIER
05 45 67 84 38

UNE COUPE DE PLUS POUR LE SCM, UN AN DE PLUS POUR SON PRÉSIDENT

UNE 16^{ème} ANNÉE POUR LE PRÉSIDENT

Depuis 1988 à la tête du Club, Pierre DESVAGES et toute son équipe ont été réélus.

Annie LASNIER au secrétariat, Valérie NANGLARD à la trésorerie, Didier CHARRIER à la présidence des jeunes, et les autres dirigeants... voilà la recette faite de fidélité...

L'assemblée qui s'est tenue à la mairie en présence de Cécile FORGERON, Maire de Mouthiers, et devant une salle comble a permis de retracer la saison :

La 5^{ème} place de l'équipe fanion en ligue, le doublet montée et challenge du district pour la C (photo), en passant par le challenge - de 13 ans, clôturé par un tournoi magnifique.

Au titre des récompenses, Yves LASNIER s'est vu remettre des cadeaux pour son engagement en faveur des jeunes, Ludo MICHELET et Valentin GALOIS également pour leur assiduité aux entraînements.



Alain PINEAU a retracé l'historique du SCM depuis l'année 1948, les photos souvenir ont permis de rendre

hommage aux amis disparus : MM. BRÉGIER, NEBOUT, SOULAT entre autres.

Les finances du Club sont équilibrées malgré de nombreuses dépenses, grâce aux subventions et aux manifestations extra-sportives.

Une vision rapide de l'avenir a été évoquée :

Ludo NANGLARD reste entraîneur, aidé par Christophe MESLIER, Laurent LASNIER et Didier COUTANCEAU.

L'école de foot chapeauté par Didier CHARRIER sera confiée à Christophe MESLIER et aux éducateurs du club.

Une entente avec le COC sera certainement mise en place pour les 13 et 15 ans, afin de rendre les équipes plus compétitives.

ANNÉE JACQUAIRE

En cette année jacquaire, le conseil général et le comité du tourisme de la Charente mettent en place des animations du 12 au 25 juillet entre Nanteuil et Aubeterre. Mouthiers a été choisi comme site d'accueil "sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle".

Mardi 20 juillet

à partir de 20 heures :

Repas spectacle médiéval

Avec la participation des enfants du stage théâtre et de OZEGAN, conteur baladin qui nous emmènera sur les chemins des contes du Moyen Age et de St Jacques de Compostelle.

- Lieu : Place derrière l'abside de l'église romane.

Repli en cas de pluie à la salle polyvalente de Mouthiers.

Stages théâtre pour enfants avec la participation de B.MALHERBE.

Les 15, 16, 19 et 20 juillet.

Présentation au repas médiéval

Ateliers de gravure pour tous avec Jacques VEYSER.

Les 19 et 20 juillet (à la carte ou les deux jours)

RANDONNEES de DECOUVERTE avec Sentiers de Boème

LUNDI 19 JUILLET :

ST MICHEL -LA COURONNE - MOUTHIERS

R.V. : 9 h 30 église de StMICHEL.

Départ rando pour l'abbaye de la Couronne avec une halte à l'Oisellerie (4,2 km).

Départ de l'abbaye à 12 h 00 vers

Mouthiers (8,5 km), repas tiré du sac vers le Creux du loup.

Arrivée à Mouthiers vers 16 h. Visite du bourg, église, chaire à Calvin...

Vers 17 h 30 : pot de l'amitié et goûter.

MARDI 20 JUILLET:

MOUTHIERS - PLASSAC - MOUTHIERS

R.V. : 9 h 00 place de la mairie à MOUTHIERS.

Départ rando vers Plassac (9 km). Visite de l'église et repas tiré du sac.

Départ rando à 13 h 30 vers Mouthiers (9 km) avec une halte à la poterie.

Arrivée à Mouthiers vers 16 h 30. visite du bourg, église, chaire à Calvin...

TENNIS

Tournoi interne

Plus de 80 participants sur les deux week-ends avec de nombreux matchs dans la semaine



DAMES

- 1^{ère} Caroline DAUMERIE
- 2^{ème} Dominique FREDERIC
- 3^{ème} Rachel GROS

MESSIEURS

- 1^{er} Alexandre COYRAULT
- 2^{ème} Pierre COYRAULT
- 3^{ème} Jean Charles BOUDIN

JEUNES

- 11 ans daphnée LEAU
- 17 ans Julie GOURSAUD
- 10 ans 1^{er} niveau leo HUMBERT
- 12 ans 2^{ème} niveau Simon PAILLE
- 15 ans 3^{ème} niveau Yoann CHAGNAUD

École débutants FILLES

Vanille P.
Marie REYNAUD

GARCONS

Remi HUMBERT
Gabin MALHERBES

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous vous rappelons qu'un agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence en mairie le MARDI de 13 heures 15 à 14 heures 30.

Méchoui de l'ADMR de Mouthiers 19 septembre à partir de 12 heures 30 à la salle des fêtes de PLASSAC.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOÈME»

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place de la mairie	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
W.End 2,3,4 juillet	Alain BONNET 05.45.67.83.24		week-end Pyrénées Néouvielle en refuge;10 lacs;flore			
Infos disponibles pour réservation						
mardi 20-juil	Alain BONNET 05.45.67.83.24 Dominique LECHAT 05.45.67.93.42	Année Jacquaire 8 h 15 13 h 30	La Couronne ---> Mouthiers Mouthiers ---> Plassac	ch.foire La Couronne Mairie Mouthiers	8 h 30 13 h 30	8 9
dans les 2 cas, bus pour les chauffeurs						
Dîner spectacle médiéval à 19 h 30 à Mouthiers (derrière l'église)						
Dim.12 Septem.	Jean LATHIERE 05.45.67.92.53	13 h 30	Mouthiers et calendrier	Place ch.de foire	13h45	8-oct

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boème pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires,

bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

MERCREDI
8 et 22
SEPTEMBRE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Souaïline, Adéa GUIBERT 206 la Chauvéterie
née le 28 mai 2004

Maddy, Ally CRUEIZE «Chez les rois» née le 8
juin 2004

MARIAGES:

Freddy ALLAIRE et Ludivine NANGLARD
le 29 mai 2004 «Lotissement communal les Justices»

DÉCÈS:

27 mai 2004 : Joseph COCCO «Chemin de Chez
Bâty»

29 mai 2004 : Claude SOULARD «route de la
côte à Bournet»

31 mai 2004 : Pierrette GINOT veuve BORDAS
«FPA La Chauvéterie»

SUR VOTRE AGENDA

JUILLET

19-20 Année Jacquaire randonnées - découvertes

20 : La Couronne-Mouthiers le matin
Mouthiers-Plassac (l'après-midi)

19 et 20 : stages gravures avec Jack VEYSER

10-12 h -- 14-17 h à la carte ou les 2 jours

20 : à 20 h repas spectacle médiéval vers 21 h
théâtre enfants - conteur et musicien médiéval

24 : Ball-trap du Comité des Fêtes

AOÛT

7 : don du sang à Blanzac

jusqu' au 21 : chantier international de jeunes au
fout du Petit Guillon

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de
20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la phar-
macie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la
pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

JUILLET

11 DR BOURRIQUEN ST MICHEL 05.45.91.42.25

14 : DR FORGEAUD NERSAC 05.45.90.60.77

18 : DR JONQUILLE LINARS 05.45.91.05.53

25: DR BRANGER LA COURONNE 05.45.67.19.39

AOÛT

1ER : DR VALLAT LA COURONNE 05.45.67.44.40

8 : DR COMTE MOUTHIER 05.45.67.82.37

15:DR SACRISTE LA COURONNE 05.45.67.12.48

22 : DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17

29 :DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lec-
teurs devront être déposés à la mairie avant le 15 août. Rappelons que les annonces concerneront les activi-
tés prévues jusqu'au 15 octobre.

Le numéro suivant paraîtra en septembre.

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

recrute une assistante maternelle
pour l'accueil d'enfants de moins de 3 ans à domicile.

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Activité Gymnastique



Ambiance Afrique



Amosphère aquatique...

(Photos Alain PORTE)